



**HAL**  
open science

# LES NUISIBLES DES CAMPAGNES ARRIVENT EN VILLE : ENQUETE SUR LES REPRESENTATIONS ET OPINIONS EN FRANCE

Véronique Philippot, Vincent Comor, Sandrine Glatron

► **To cite this version:**

Véronique Philippot, Vincent Comor, Sandrine Glatron. LES NUISIBLES DES CAMPAGNES ARRIVENT EN VILLE : ENQUETE SUR LES REPRESENTATIONS ET OPINIONS EN FRANCE. 2023. hal-04080215

**HAL Id: hal-04080215**

**<https://hal.science/hal-04080215>**

Preprint submitted on 24 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

# LES NUISIBLES DES CAMPAGNES ARRIVENT EN VILLE : ENQUETE SUR LES REPRESENTATIONS ET OPINIONS EN FRANCE

Philippot Véronique<sup>1</sup>, Comor Vincent<sup>2</sup>, Glatron Sandrine<sup>1</sup>

1 Ethnobiologiste, Laboratoire LinCs Université de Strasbourg, Misha, 5 allée Rouvillois 67000 Strasbourg, v.philippot@unistra.fr

2 Écologue, bureau d'études FaunaStats, 14 rue principale, 67270 Wickersheim-Wilshausen, v.comor@faunastats.com

3 Géographe, Laboratoire LinCs CNRS / Université de Strasbourg, Misha, 5 allée Rouvillois 67000 Strasbourg, sandrine.glatron@misha.fr

---

## Résumé

Urbanisation, productivisme agricole et régulation des vertébrés dits nuisibles en milieu rural poussent ces animaux vers la ville. Perceptions, connaissances et opinions sont explorées sur cette nouvelle carte faunistique par une étude ethnographique. Les informateurs évoquent les habitudes alimentaires de ces animaux, jugées déviantes en milieux appauvris et visant en particulier nos déchets. Beaucoup associent leur prolifération en ville à des erreurs humaines sur la nature. Les propositions de gestion sont : laisser faire, intervenir sur les individus (destruction peu évoquée) et prévenir pour écarter le nuisible ou vivre avec. Les enquêtés disent manquer de connaissances sur le sujet et sont perplexes.

**Mots-clés** : enquête ethnographique, milieu urbain, faune sauvage, faune liminaire, régulation

## Abstract

The regulation of problematic vertebrates is a practice rooted in French rural life. However, urbanization and agricultural productivism push these pests towards inhabited areas. Ethnographic surveys probe perceptions, knowledge and opinions on this new faunistic cartography. The informants mention the deviant eating habits of pests in impoverished environments, in particular targeting our garbage. The management proposals are : let things be, intervene on individuals, deter the pest and live with it. Overall, informants say they lack knowledge on the subject and are puzzled.

**Keywords** : ethnographic survey, urban space, regulation, liminal fauna

## Introduction

Le modèle économique contemporain conduit à une urbanisation générale des espaces et modes de vie. Les villes se sont émancipées depuis longtemps d'une nature peu contrôlable dessinant un écart entre sauvage inquiétant et domesticité sécurisante. Depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, l'existence en ville de populations de mammifères (Charachon, Japiot, 2018) et d'oiseaux – parfois prédateurs (Clergeau *et al.*, 1996 ; Colon, Lequarré, 2013, Gorenzel, Salmon 1992 ; Newson *et al* 2010) apparaît gênante. La lutte contre certains vertébrés, considérés comme nuisibles ou malfaisants, a généré des pratiques aujourd'hui réglementées par le Code de l'Environnement. Cependant, les procédures traditionnelles de régulation comme le tir et le piégeage sont peu adaptées aux zones urbanisées : selon Fabiani (1984), agir avec violence sur des animaux emblématiques du « sauvage qui fait problème » (Micoud, 1993) se fait au vu et su de citoyens qui ne partagent pas la vision des chasseurs et veneurs.

Réconciliation et reconnexion avec la nature sont des solutions opérationnelles de gestion proposées dans le cadre stratégique de prévention proposé par Prévot-Julliard *et al.* (2011). Des études de terrain montrent que les Français apparaissent plus enclins à protéger ou laisser évoluer la nature perçue comme un paysage que

lorsque des espèces indésirables sont stigmatisées (Glatron *et al.*, 2021). Dans le même temps, d'autres espèces bien acceptées bien que ne se trouvant pas à la place que l'humain leur assigne, à travers son ordonnancement mental de la nature, peuvent aider à reconnecter les citoyens à une certaine nature, comme suggéré pour des espèces exotiques férales (Philippot *et al.*, 2019). Ainsi, la ville peut être reconsidérée comme une *zoopolis* (Donaldson, Kymlicka, 2011) où les rapports avec l'animal non domestique sont repensés (voir Wolch, 1998 ; Leblanc, 2003 ; Zask, 2020). L'utilisation en contexte urbain de termes comme ceux de mauvaises herbes, de nuisibles, de régulation et d'éradication, empruntés au langage de l'agronomie, est toujours à éprouver auprès des populations directement impactées ou non.

C'est cet ensemble de notions que nous avons exploré au cours d'une étude commanditée par la Fédération Nationale des Chasseurs en 2018. Nous y étudions les opinions des Français sur la régulation de vertébrés ayant le statut légal « d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » (ESOD) ou pouvant faire l'objet de battues administratives. Des entretiens de type ethnographique ont été menés auprès d'un échantillon de 70 personnes respectant la distribution des Français entre zones urbaines et zones rurales métropolitaines. La problématique de la régulation, historiquement rurale, a glissé par le jeu des enquêtes vers les milieux urbains où les espèces ciblées tendent à s'adapter ou s'exiler. Elle rejoint la question globale de la nature en ville, qu'elle soit désirée ou non. Le contexte mésologique, c'est-à-dire l'habitat des populations animales et humaines, aurait en effet une incidence sur les opinions quant à la gestion des espèces posant problème. Nous avons retenu quatre taxons pour nos enquêtes : le renard roux (*Vulpes vulpes*), nuisible de catégorie II<sup>1</sup> ; le blaireau (*Meles meles*), espèce-gibier ; le corbeau (*Corvus frugilegus*), la corneille noire (*Corvus corone*) et la pie (*Pica pica*), nuisibles de catégorie III ; le sanglier d'Europe (*Sus scrofa*), nuisible de catégorie III. Ils sont généralement connus du grand public, au moins par le biais de l'imagerie collective, et font partie du patrimoine tant naturel que culturel français.

Dans un premier temps, notre étude s'est employée à la mise en mots, images et définitions de ce qu'évoque le vertébré nuisible en général, sans suggérer d'ancrage géographique. Nous n'avons pas cherché à clarifier ce que les enquêtés entendaient par ville, campagne ou zone sauvage, et manifestement, le terme ville recouvre dans leurs propos les espaces où bâtis et infrastructures sont concentrés dans le paysage. Ces termes relèvent des représentations populaires et non pas d'une classification géographique ou statistique. Puis, les données concernant l'intrusion d'espèces dans les zones habitées ont été traitées par le prisme de l'opposition entre la normalité et l'incongruité des distributions spatiales des populations animales et de leurs comportements alimentaires. Enfin, sont abordés les problèmes constatés ou redoutés en ville, les solutions préconisées et les réflexions suscitées.

## Méthodologie

Les données sur lesquelles nous appuyons notre propos sont issues de 70 entretiens semi-directifs réalisés entre 2018 et 2019 et équirépartis sur le territoire national (Philippot *et al.*, 2020). L'échantillonnage repose sur la combinaison de variables géographiques, socio-démographiques et posturales. Nos six zones sont centrées autour de villes moyennes et grandes : Orléans, Tours, Albi, Toulouse, Rennes, Grenoble, Strasbourg et Arras avec leurs campagnes aux caractéristiques biogéographiques variées, des zones périurbaines aux zones rurales. Un sex-ratio équilibré a été respecté autant que possible pour chaque zone et nous avons fait en sorte d'avoir une diversité des tranches d'âge et des niveaux de formation initiale. Enfin, les enquêtés ont été répartis sur un gradient de relation à la nature, de l'indifférence à la défense, en passant par des usages récréatifs, professionnels ou artistiques. Les informateurs sont soit en contact régulier avec la nature (comme les producteurs de denrées alimentaires), soit *a priori* déconnectés de celle-ci car ne dépendant pas de ses ressources ou services pour leurs activités principales / de prédilection, professionnelles ou non. Des profils

---

<sup>1</sup> Les ESOD sont répartis en trois catégories selon les textes du code de l'environnement de 2016. La catégorie II concerne des espèces classées par arrêté ministériel triennal et la catégorie III concerne des espèces classées par arrêté préfectoral annuel.

particuliers, au regard de leurs postures, idées ou pratiques, ont été recherchés dans l'objectif assumé de recueillir des propos significatifs – non nécessairement représentatifs - de la diversité des opinions. C'est pourquoi une partie des informateurs a été approchée par le biais d'associations dédiées (protection, conservation, gestion, prédation). Mais la même grille d'entretien a été appliquée de manière identique à tous les enquêtés. Le terme de nuisible est utilisé lors des enquêtes et dans cet article pour désigner l'animal sauvage posant problème, ce mot faisant sens pour le grand public bien qu'il soit désormais remplacé par l'expression ESOD dans les textes juridiques. Si notre questionnement initial ciblait les espèces nuisibles et leur gestion plutôt en milieu rural, les enquêtés nous ont confronté aux ressentis et conséquences de l'intrusion de ces espèces dans les villes.

## **L'animal nuisible est plutôt associé à la campagne, menace les ressources alimentaires et prolifère**

En début d'entretien, tous les informateurs, ruraux ou urbains, ont été invités à indiquer les nuisibles à plumes ou à poils tirés de leur propre bestiaire mental (liste complète dans Philippot *et al.*, 2021). Ils répondaient à la question « Avez-vous entendu parler de vertébrés qualifiés de nuisibles, et lesquels ? ». Le renard est l'animal le plus souvent cité (43 % de notre échantillon), suivi du sanglier (37 %), des rongeurs (34 %) et des grands prédateurs (ours et loup) (23 %) dont les médias relatent les dégâts sur les troupeaux. Le nuisible peut donc être un mammifère sauvage non commensal de l'humain, vivant dans de grands espaces naturels (forêt, bocage, massif montagneux), mais aussi un animal qui s'immisce dans les zones très peuplées comme les sangliers dont les informateurs mentionnent la présence incongrue dans les supermarchés ou jardins, faits diffusés par les médias. Les rongeurs, quant à eux, sont surtout mentionnés par les citadins. Lorsque nos informateurs énumèrent les nuisibles, cela ne signifie pas qu'ils soient personnellement convaincus que ceux-ci représentent un problème mais ils répercutent une opinion communément répandue. Ainsi, seulement neuf informateurs affirment que le renard est bien nuisible (dont quatre chasseurs), alors que 21 autres qui le citent (aucun chasseur, mais huit militants de la protection de la nature ou de la cause animale) rejettent ce qualificatif et disent regretter qu'il soit considéré comme nuisible depuis toujours. La nuisibilité du sanglier fait davantage consensus.

A la question « Pour vous, que signifie espèce nuisible en général ? », un même informateur peut suggérer plusieurs sens et envisager tout type de milieu. Tous semblent comprendre le terme nuisible mais les définitions sont plurielles (fig. 1). Deux grandes catégories objectives émergent selon que les préjugés concernent la nature ou l'humain à travers ses activités, son intégrité, son bien-être et ses biens. La notion de nuisible peut être perçue dans le seul cadre écosystémique et les personnes considèrent alors que les gênes / nuisances sur l'humain ne sauraient motiver un tel statut. Inversement, d'autres argumentent que le nuisible n'a pas d'existence écologique et n'apparaît qu'à travers le prisme des intérêts humains : une grande partie des informateurs, tant ruraux qu'urbains, déplorent avant tout les dégâts sur la pêche ou les productions agricoles, sylvicoles et aquacoles qui impactent le secteur économique. En outre, pour près du tiers de l'échantillon exprimé, la nuisibilité d'un animal est liée à l'idée de prolifération qui entacherait l'image d'une nature ordonnée. Cependant, l'estimation numérique du seuil critique de densité d'une espèce donnée n'est jamais apportée. Enfin, les urbains se montrent nettement plus sensibles que les ruraux à l'idée que les animaux peuvent proliférer, en particulier dans les milieux où ils ne sont pas attendus, aux risques sanitaires, et aux atteintes sur le bien-être humain. Ils mentionnent plus souvent les dégâts sur les écosystèmes.

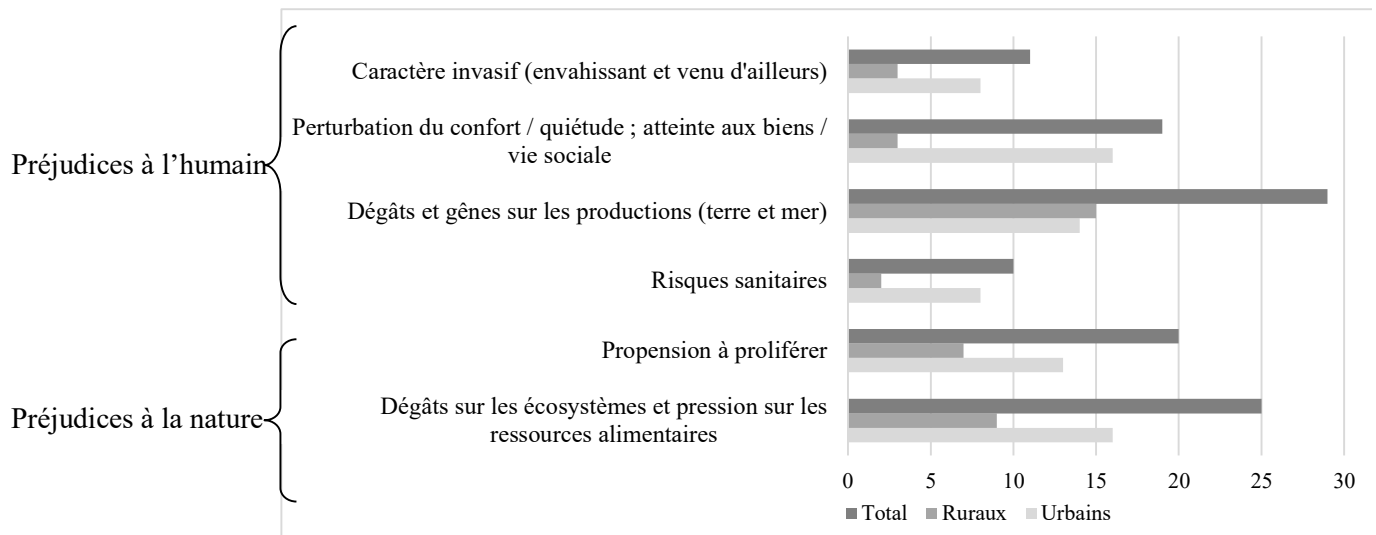


Figure 1 : Définitions de nuisibilité et nombres d'enquêtés exprimés

A la question « Savez-vous ce que le statut de nuisible implique pour ces animaux ? », presque tous les informateurs apportent des réponses concrètes. Les mots les plus employés dérivant de « tuer » et « mort » suggèrent un interventionnisme par mise à mort, les chasseurs, piégeurs et louvetiers étant des opérateurs auxquels les enquêtés font facilement référence. Les solutions non létales par stérilisation, déplacement ou confinement des animaux sont peu évoquées (14 % des informateurs). Les mots pesants d'extermination, éradication, élimination, destruction ou décimation évoquent la mise en péril des espèces ciblées pour 28% des informateurs (que cette idée soit acceptée ou non) ou la maltraitance animale pour 14 %. L'idée de mise à mort est généralement associée à des pratiques rurales intentionnellement dissimulées au grand public. La plupart des enquêtés refusent toute violence sur des animaux à poils ou à plumes dans les espaces habités à l'exception de l'éradication des rongeurs dans le bâti ou, dans une moindre mesure, de la régulation par tir dans les corbeautières, y compris dans les petites villes évoquées dans les discours. La régulation des nuisibles est perçue comme une réalité, controversée ou non, essentiellement inféodée aux préoccupations rurales. Un nombre significatif d'informateurs évoquent toutefois l'intrusion de certaines espèces culturellement sauvages ou campagnardes dans les périphéries ou même les centres des agglomérations, sujet qui suscite réactions et réflexions.

## Des nuisibles entre campagne et ville : représentations sur la distribution spatiale et l'alimentation

La suite des entretiens s'est focalisée sur la régulation de quatre taxons : renard, blaireau, corvidés et sanglier. Si les connaissances ne sont pas spontanément exprimées, les informateurs sont invités à préciser leurs milieux de vie, le régime alimentaire et l'importance présumée de leurs populations. Beaucoup d'enquêtés ont du mal à se représenter d'éventuels impacts négatifs. Cela est particulièrement vrai pour le blaireau qui apparaît plutôt à certains comme une espèce protégée par la loi. L'idée qu'il peut poser problème laisse souvent perplexe.

L'analyse des discours montre que le nuisible en général est mentalement refoulé des espaces construits pour se nicher dans les milieux naturels dont les représentations oscillent du sauvage à l'écart des activités humaines à la nature ordinaire des paysages façonnés par les pratiques et les habitats ruraux. Les rongeurs cependant incarnent le fléau des villes et sont assimilés à la paupérisation et à l'inconvenant. A travers le modèle triangulaire de Notteghem (2020) construit à partir des gradients de naturalité et de culturalité (fig. 2), la nature dite sauvage est caractérisée par des paysages remarquables, des espèces emblématiques, et englobe les idées de fonctionnalité et d'équilibre. Inversement, l'artificialité matérialisée par la ville, à l'abri des espèces dangereuses, est perçue comme un milieu appauvri dont les fonctionnalités écologiques sont dégradées. Selon Notteghem, la culturalité se réfère à une nature transformée par des pratiques traditionnelles préservant des écosystèmes fonctionnels : c'est la campagne qui représente la nature ordinaire avec

ses champs et ses prairies. Pour nos informateurs, la place des taxons étudiés, perçue comme normale ou acceptable, est répartie selon les gradients précités, le loup et l'ours étant les nuisibles sauvages types et les rongeurs les nuisibles types de l'artificialité. Le sanglier et le blaireau sont plutôt associés aux espaces sauvages ou à une nature remarquable. Le blaireau est aussi bien lié à la forêt qu'aux champs et talus, tandis que le renard, attaché à l'image tenace du voleur de poules, est davantage l'animal de la campagne. Le sanglier, très présent dans le bestiaire mental des informateurs, est l'animal de la forêt et celui du partage concrétisé dans notre culture par le banquet des Gaulois d'*Astérix*, comme cela a été évoqué. Les corvidés ont une place mentale admissible entre campagne et zones périurbaines tant qu'ils y demeurent discrets et hors des jardins. La présence des nuisibles dans la sphère urbaine est parfois perçue comme anormale ou incongrue, indicatrice de perturbations sournoises et vaguement inquiétantes.

Deux images phares éclairent les propos des enquêtés : la poubelle et le champ de maïs. Les informateurs stigmatisent l'excès de déchets domestiques et évoquent les animaux attirés auprès des maisons et contraints de s'adapter à la raréfaction de leurs niches naturelles. Le champ de maïs, qui pervertit les mœurs des sangliers, blaireaux et corbeaux, symbolise l'agriculture intensive décriée par un nombre significatif d'informateurs. Leurs discours convergent vers l'idée que maïs et poubelles, témoins des gaspillages, déviances et surconsommations alimentaires, ont une grande responsabilité dans l'exode des populations animales vers la ville et sa périphérie cultivée. Certaines personnes soulignent également la diminution des espaces naturels qui affame les non-humains. La dérive spatiale des nuisibles vers les pôles d'artificialité serait donc étroitement associée à une altération tant des agro-systèmes que des agglomérations. Les mauvais choix humains impacteraient surtout les habitudes alimentaires animales.

« (Le renard) peut être en forte densité parce qu'il est opportuniste. Plus le milieu est dégradé, puisqu'il s'installe en ville, plus il va être abondant. [...] en ville, il y a les poubelles, les rats. Il y a une ressource alimentaire énorme qui va faire que le renard sera présent. » (gestionnaire d'espaces naturels, éthologue)

« Quand on voit ce qu'ils font dans l'environnement. Enfin, toutes les saloperies qu'ils balancent dans la terre. Il y a énormément de choses qu'on ne fait pas bien. Déjà, il faudrait se regarder nous-mêmes. Et voir un peu où c'est qu'on déconne ! Après, des nuisibles, il y en aura de plus en plus parce qu'on va s'étaler de plus en plus forcément. Ils vont de plus en plus avoir un refuge dans la ville. » (agent technique d'espaces verts, urbaine)

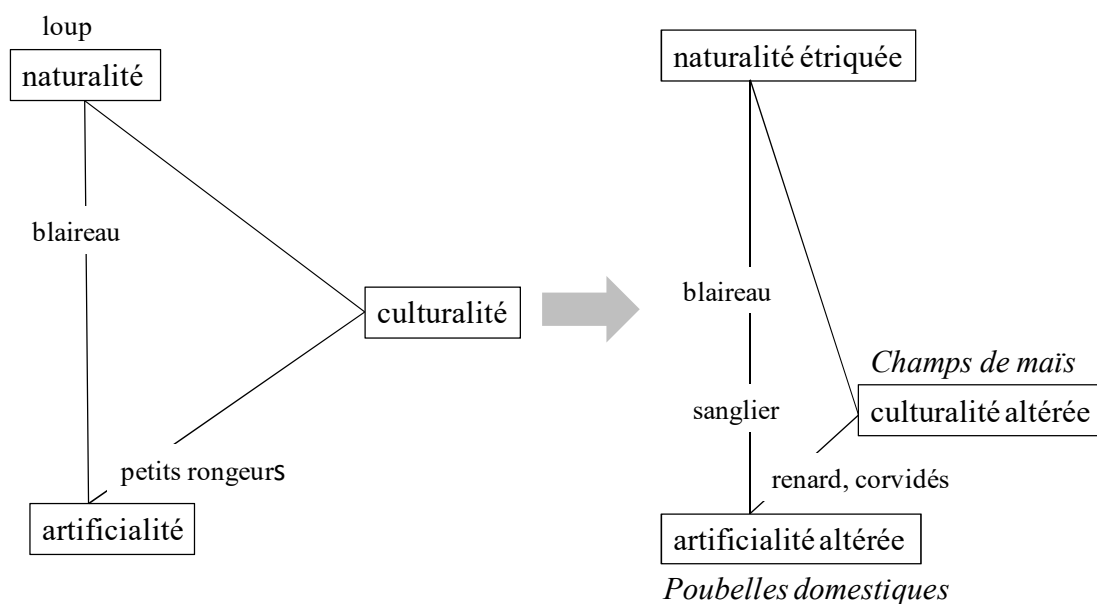


Figure 2 : Position des taxons selon les informateurs sur le modèle triangulaire de naturalité / culturalité (modèle inspiré de P. Notteghem 2020).

Les informateurs distinguent les sources alimentaires attendues et déviantes des renards, blaireaux, sangliers et corvidés. Les plus citées pour le renard sont les poules (56 % des informateurs dont 13 % en font une ressource exclusive) et les rongeurs (36 %), mais le fier mangeur de poules de la campagne devient le vil fouilleur de poubelles en ville (27 %). De même, le sanglier, dénicheur de glands en forêt, devient le dévoreur de maïs dans les champs ou *via* les pratiques cynégétiques d'agraine que la plupart des informateurs réprouvent. Les nourritures considérées de remplacement sont, tous taxons confondus, les déchets de cuisine, le maïs, les fruits des jardins et les petits passereaux des villes. Certains disent que les nids de ces derniers seraient très convoités par les pies. L'idée de gros oiseaux qui dérobent les œufs des petits oiseaux est déplaisante : la fonction symbolique du nid, petit coin de paradis sécurisant entre terre et ciel, serait mise à mal. Enfin, les régimes alimentaires « normaux » évoqués diffèrent selon les groupes zoologiques et le niveau de connaissance mais le terme d'opportuniste revient toujours, souvent étayé du terme adaptation, ce qui attribue du sens au succès de leur intrusion en ville.

## Que disent les informateurs d'éventuels problèmes posés par les nuisibles en ville ?

En fonction de leurs postures anthropocentrées ou écocentrées, les enquêtés mentionnent divers problèmes que l'on peut catégoriser en deux classes selon qu'ils impactent l'humain et ses activités ou l'écosystème urbain (tabl. 1). Ils redoutent d'abord les dégradations et le pillage des jardins ou espaces verts par les corvidés et le sanglier, plus rarement par le blaireau. La fouille des poubelles est évoquée à propos des renards, corbeaux, corneilles et sangliers. L'attaque sur les personnes reste un propos anecdotique, surtout lié au sanglier. Certains soupçonnent ou affirment aussi que les nuisibles dégradent le bâti et les clôtures. Bruit et salissures sont surtout imputables aux oiseaux, majoritairement dans les environs immédiats des corbeautières. Outre ces dommages concrets, des personnes expliquent que le fait même que l'animal sauvage se rapproche des villes est inquiétant, dans le cas de l'impressionnant sanglier, ou lorsqu'il forme des groupes compacts et bruyants, comme c'est le cas des corbeaux en période de reproduction.

Tableau 1 : Problèmes évoqués à propos des taxons en ville, de 0 (non évoqué) à 4 (très souvent évoqué)

	Renard	Blaireau	Corvidés	Sanglier
<b>Problèmes évoqués sur l'humain</b>				
Dégrade ou pille les jardins ou espaces verts	0	4	4	4
Vecteur de maladies (sauf rage) sur espèces	4	3	2	0
Fouille les poubelles	3	0	3	2
Attaque sur les personnes	1	1	0	4
Se rapproche des villes, ce qui est gênant en soi	3	0	0	2
Dégrade le patrimoine bâti ou les clôtures	0	1	2	2
Bruit, salissures	0	1	4	0
Dérange les animaux de compagnie	2	0	1	1
<b>Problèmes évoqués sur la nature</b>				
Pression de prédation sur des espèces vulnérables	2	0	4	1
Tendance à proliférer dans les milieux dégradés	2	0	0	0

La question de transmission de maladies arrive en seconde place des préoccupations. Dans les textes statuant les ESOD, fondée ou non, la peur ancestrale de transmission de pathogènes par les renards, blaireaux, corvidés ou sangliers, a été exprimée en termes législatifs. Le statut repose sur des expériences malheureuses de l'humanité depuis le Néolithique, la domestication ayant établi une grande promiscuité avec d'autres espèces. Les maux imputables aux nuisibles, en particulier les maladies, tendent à changer selon les milieux auxquels les enquêtés se réfèrent. À la campagne, le renard est mentalement associé à la rage et, malgré l'éradication de la maladie depuis 2000, elle est citée par 44 % de la population enquêtée. Lorsque les informateurs parlent du renard fréquentant les espaces habités, l'échinococcose alvéolaire se substitue à la rage. Le parasite ou son mode de transmission sont connus de 30 % de notre échantillon. Les risques sani-

taires liés au blaireau sont rarement évoqués et jamais suggérés pour les zones urbaines, ces préoccupations étant confinées au milieu socioprofessionnel de l'élevage dans notre échantillon. Enfin, le risque vague de transmission de maladies par les corvidés est trois fois mentionné, en lien avec leur comportement charognard et la production de fientes douteuses, quel que soit le niveau d'urbanisation des milieux.

Les problèmes évoqués sur la nature, beaucoup moins fréquents dans les propos, sont la prolifération et le risque de disparition d'espèces vulnérables. La tendance du renard et des corvidés à proliférer dans les milieux dégradés bouscule en effet la notion rassurante d'équilibre associée au fonctionnement des écosystèmes naturels. Des informateurs parlent de la prédation des corvidés sur les oiseaux des villes.

### L'idée de prolifération pointe l'incongruité et l'erreur humaine

A la question volontairement imprécise « Pensez-vous que le renard (ou blaireau / corbeau / pie / sanglier) prolifère ou pourrait proliférer ? » (fig. 3), une part non négligeable de notre échantillon dit ne pas savoir répondre, quel que soit le milieu ou l'échelle spatiale envisagée, surtout pour le discret blaireau. Mais, certains enquêtés apportent spontanément des nuances selon qu'ils envisagent les taxons à la campagne ou en ville, sans préciser toutefois ce qu'ils entendent par ces descripteurs géographiques.

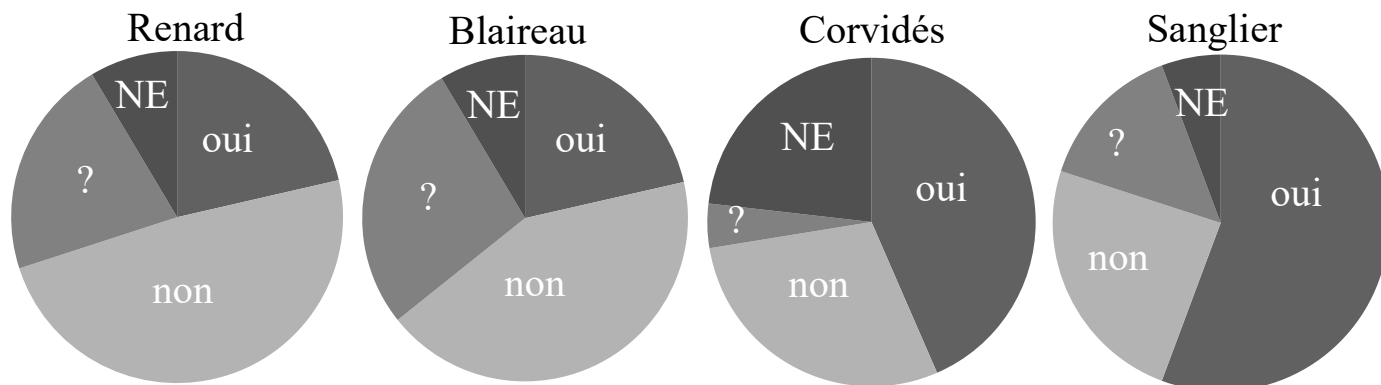


Figure 3 : Réponses sur la prolifération des taxons en général (NE : non exprimés ? : ne savent pas répondre)

Les discours sur le renard révèlent que près du quart de l'échantillon pense une pullulation probable ou certaine. Dix personnes précisent que ce phénomène n'affecterait que les zones périurbaines, trois personnes l'attribuent à d'autres milieux considérés dégradés et trois personnes disent que cela n'apparaîtrait que de façon cyclique. Sa prolifération serait expliquée par son succès reproducteur et sa remarquable adaptabilité et propension à exploiter la présence humaine, fouiller les poubelles en particulier. Les renards renvoient une image de populations stables ou en régression lorsqu'elle est associée aux forêts et bocages alors que dans les milieux très transformés, que ce soit dans les zones habitées ou non, nos enquêtés s'imaginent que ces populations sont susceptibles de croître avec l'appauvrissement biologique. La question vulpine inféodée aux systèmes appauvris, toujours d'après les discours, ne se limiterait pas à la ville : lorsque l'homme impose à la campagne des systèmes singuliers, incarnés par les champs de maïs, autrement dit un fonctionnement étranger aux lois naturelles, le renard devient chez lui un être déplacé mais qui prolifère. Du statut de prédateur qui chaparde les poules mais régule les petits rongeurs des champs, il devient l'opportuniste qui tire profit de nos gaspillages et pratiques agricoles honteux.

Concernant le blaireau, près du quart de notre échantillon avoue ne pas pouvoir se représenter l'état quantitatif des populations et 43 % ne croient pas en sa prolifération parce qu'il est rarement rencontré et doté d'un comportement territorial. Des chasseurs et piégeurs déclarent toutefois que cette espèce serait en expansion selon des indicateurs visuels (individus écrasés sur les routes, dégâts constatés) et par déduction (absence de prédateurs, comportement nocturne, forte reproduction, opportunisme). Ils évoquent l'installation récente de blaireaux dans les villages en rappelant qu'il s'agit d'une espèce capable de s'adapter à tous les milieux.



Le motif de prolifération qui justifie que le corbeau, la corneille et/ou la pie apparaissent sur la liste préfectorale des nuisibles a été interrogé chez une bonne partie des informateurs. Globalement, ceux qui pensent probable la prolifération des corvidés sont les plus nombreux, mais les résultats diffèrent selon les zones géographiques et l'espèce considérées. L'effet de masse qu'entraîne le comportement grégaire saisonnier du corbeau semble brouiller l'évaluation des effectifs et génère une impression de surpopulation inquiétante, surtout dans les agglomérations. Quatre personnes (dont trois pour la pie) disent que les corvidés ne prolifèrent que dans les zones périurbaines, une autre l'associe aux milieux dégradés et une autre aux décharges qui jouxtent la ville.

Sur les 66 informateurs qui se sont exprimés à propos du sanglier, près de 60 % sont convaincus qu'il tend à proliférer, au moins localement. Cette conviction est parfois renforcée par son fort taux de reproduction dû à la pratique rurale d'agraineage ou l'hybridation avec le porc domestique. Un informateur suggère à ce propos que, devenu un « cochon sauvage », il serait par ce biais moins farouche vis-à-vis des humains. Des discours mettent aussi en exergue que les sureffectifs supposés résulteraient de la fragmentation excessive des zones naturelles et de la concentration de ressources alimentaires faciles tels le maïs et les déchets organiques des humains.

Globalement, chez les personnes qui s'expriment, trois grandes explications accompagnent la conviction / supputation que les animaux ciblés proliféreraient en ville : 1) les ressources alimentaires manqueraient dans les campagnes tandis que nos poubelles regorgent de rebuts organiques insuffisamment valorisées par compostage, entraînant une pullulation de rongeurs ; 2) les espaces naturels se réduisent, les cultures remplacent les forêts et la ville empiète sur la campagne ; 3) la pression de chasse refoule les populations sauvages vers les zones habitées. Ainsi, des mammifères et oiseaux endémiques seraient perçus comme des invasifs dans le sens où ils devraient se trouver ailleurs et qu'ils sont remarquablement adaptables. Cet attribut est empreint d'une certaine ambiguïté, entre ressenti d'envahissement inquiétant et admiration. Certains informateurs parlent d'ailleurs « d'espèces gagnantes ». Quelques personnes précisent que constater l'augmentation numérique de certains animaux sauvages en ville (que cela soit juste ou non) ne doit pas faire oublier la baisse des effectifs des populations rurales.

## **Des services rendus par les nuisibles en ville ?**

La question des services rendus par les animaux soumis à régulation n'a pas été posée explicitement mais les enquêtés s'expriment parfois sur ce sujet. Bien qu'en général plus enclins à parler de leurs désagréments, qu'ils soient citadins ou ruraux, certains évoquent l'intérêt de ces animaux en zones habitées (tabl. 2). L'analyse des discours s'inspire de la catégorisation des natures à conserver de Ducarme (2019) et montre que les aspects valorisés le sont surtout dans l'intérêt immédiat de l'Homme, hormis la perspective de libre évolution. La nature urbaine peut être pensée comme : 1) un ensemble de ressources et par exemple le renard est vu comme un régulateur de rongeurs indésirables ; 2) un environnement vivant, en misant sur l'esthétique des renards ou pies, sur la contribution des picoreurs des déchets et charognes pour la propreté des rues ; 3) un patrimoine naturel où la présence animale et les émotions qu'elle suscite sont nécessaires au bien-être humain ; 4) un écosystème où la présence de nouvelles espèces renforce la biodiversité ; 5) un ensemble ayant une dynamique évolutive autonome où le sauvage est en libre évolution et apprécié en tant que tel.

Tableau 2 : Services écosystémiques évoqués par les informateurs et classés selon la proposition de Ducarme (2019)

Services écosystémiques dans l'intérêt des citoyens et de la nature urbaine	D'après les catégories de F. Ducarme		Posture	Renard	Blaireau	Pie	Corbeau et corneille	Sanglier
	Nature perçue comme...	Aspects valorisés						
esthétique	environnement vivant	esthétique	anthropocentrée	X		X		
présence de sauvage	dynamique évolutive autonome	libre évolution, adaptation	anthropocentrée	X	X			X
émotion	patrimoine naturel	espèces charismatiques, bien-être humain	anthropocentrée	X				X
élimination de nos rebuts alimentaires*	environnement vivant	propreté, salubrité	anthropocentrée	X		X	X	
élimination des cadavres**	environnement vivant	propreté, salubrité	anthropocentrée				X	
ramassage de petits déchets	environnement vivant	propreté, salubrité	anthropocentrée				X	
élimination d'espèces indésirables autres (faune)	ensemble de ressources	réservoir de biens et de services, activités humaines	anthropocentrée	X				

\* fouille des poubelles, élimination de matière putrescible et malodorante

\*\* animaux écrasés sur chaussée par exemple

## Préconisations, réactions et réflexions face aux nouveaux urbains non-humains

Les préconisations formulées au regard des renards, blaireaux, corvidés ou sangliers en ville sont *a priori* influencées par l'affect que ces animaux inspirent, indépendamment des milieux considérés. L'évaluation des façons dont sont globalement perçus les animaux repose sur le nombre de perceptions verbalisées positives, négatives ou neutres/contrastées, un même informateur pouvant exprimer divers points de vue sur le même taxon durant l'entretien (fig. 4). Toutes espèces confondues, les évocations positives sont de loin les plus nombreuses. Le renard et le blaireau sont mieux perçus par les informateurs que les corvidés et le sanglier. Ce sont les corbeaux et corneilles qui cumulent le plus grand nombre de propos négatifs.

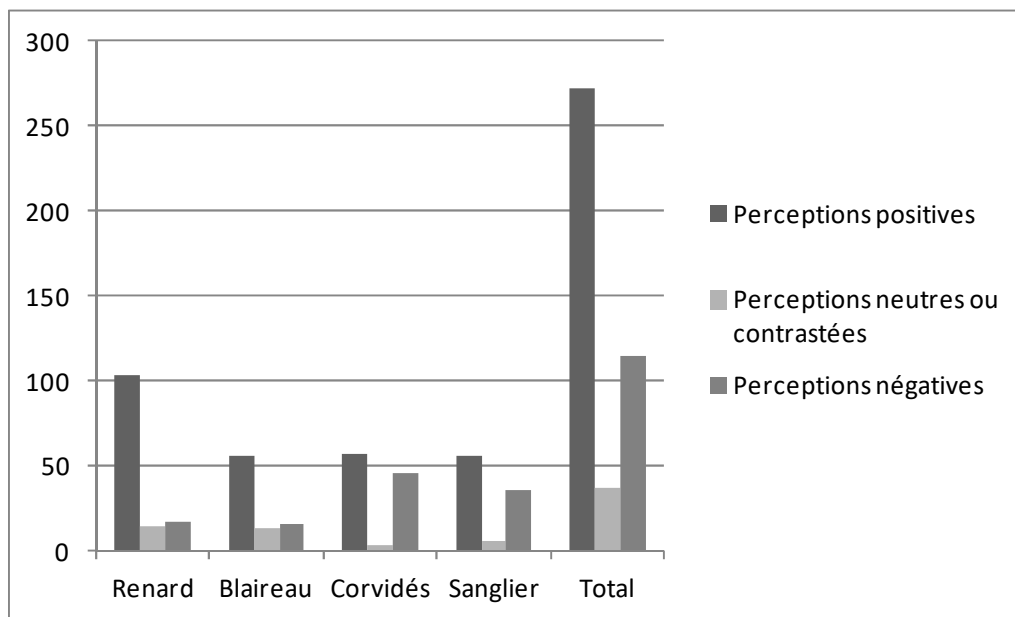


Figure 4 : Nombre de perceptions verbalisées

Entre le constat (l'animal perçu comme un problème potentiel ou plus rarement une chance) et la projection d'une éventuelle action (vue comme une solution) dans le contexte urbain, les idées des informateurs ne fusent pas : ils restent en général perplexes le peu de fois où ils s'expriment à ce sujet. Certains renvoient le problème de sa gestion aux « scientifiques » à travers leur rôle d'aide à la décision.

« Réguler le renard ? C'est difficile de se prononcer. Est-ce qu'il faut le réguler ? J'avoue que je ne sais pas ! [...] Il me manque des informations. Est-ce que le renard apporte vraiment un danger à l'humanité ? A l'écologie ? On ne peut pas non plus laisser... C'est quand même l'Homme qui prime dans la vie ! [...] Donc, si le renard portait un danger pour l'humanité, pour les enfants, s'il y a un besoin de régulation, là, je me référerais aux scientifiques. C'est eux qui connaissent la réponse. Mais maintenant, pour moi, dire ce qu'il faut faire ? Je n'en sais rien ! Je ne suis pas compétent. » (citadin)

Les avis bien construits en amont sont rares et émanent essentiellement de personnes impliquées dans la gestion d'espaces naturels ou défendant des convictions naturalistes / éthiques fortes. L'unique allusion faite au blaireau de ville émane d'un chasseur du Vercors qui a dû intervenir pour déplacer une famille nichée dans une cave d'immeuble.

Tout taxon confondu (excepté le blaireau donc), notre étude révèle trois catégories de postures face à la présence d'animaux posant problème ou au statut de nuisible dans les centres urbanisés : 1) la prévention qui suppose d'agir sur le milieu, 2) l'intervention qui suppose d'agir sur les populations animales et 3) le laisser-faire. Cette dernière option est la plus évoquée. Elle signifie soit que le sujet n'a pas d'importance aux yeux des informateurs, lesquels ne se sentent pas concernés et conçoivent difficilement les éventuels problèmes associés, soit qu'il faut ne rien faire et respecter une certaine distanciation. Ce sont les interférences vécues comme négatives avec l'animal (perçu alors comme un problème) qui nourrissent le concept de nuisible, que ce soit en zone rurale ou urbaine. Ce qui varie est le mode d'intervention, les solutions létales étant largement rejetées dans les espaces urbains. Le degré d'affect semble influencer les choix mais le nombre d'informateurs ayant nuancé leurs discours dans un contexte urbain est insuffisant pour conclure significativement.

D'un point de vue général et indépendamment du milieu considéré, les modes de (non)action au regard des animaux problématiques s'inscrivent dans une palette complexe de comportements que l'humain envisage, selon les gênes ressenties, les dommages constatés et les statuts juridiques donnés aux espèces. La perception de ces espèces n'est pas non plus figée et elle est contextualisée. Les modes d'intervention, plus ou moins formalisés, oscillent de l'action libre non encadrée (ni mesures ni protection) à l'éradication légiférée des populations déclarées indésirables. Les solutions autorisées ou tolérées en ville évacuent souvent les scénarios létaux pour des espèces de grande taille, lesquelles sont habituellement régulées par battues administratives ou actions de chasse liées aux traditions rurales.

Le cas des corbeautières installées dans les zones habitées a motivé la question posée aux informateurs : « Faut-il réguler par tir les populations de corbeaux pour limiter les nuisances sonores comme cela se pratique dans certaines communes françaises ? » Sur les 48 personnes exprimées, quatre avouent ne pouvoir répondre, cinq répondent par l'affirmative et expriment qu'ils n'aiment pas ces oiseaux noirs et 39 répondent par la négative. Parmi cette majorité qui refuse l'acte de mise à mort, beaucoup sont néanmoins favorables à un interventionnisme autre, comme l'élagage des arbres, l'effarouchement, la stérilisation des œufs et l'utilisation des ultra-sons pour éloigner les indésirables.

Les informateurs ont été davantage prolixes à propos du goupil des villes, les idées étant très diversifiées malgré un effectif limité. Pour la plupart, il devrait être idéalement renvoyé vers son ailleurs sauvage, celui de la forêt originelle. Néanmoins, devant le cas avéré de populations vulpines en périphérie de grandes agglomérations, les trois options précitées sont détaillées par quelques informateurs : 1) Pour prévenir le phénomène et se préparer à l'accroissement des populations de renards, il est proposé soit de les écarter en prévoyant des zones refuges hors des villes (sanctuaires), soit de décider de vivre avec en aménageant le territoire pour assurer une coexistence acceptable ; 2) Dans la perspective d'intervenir sur les populations de renards, sont mentionnés : la destruction, la capture, le déplacement ou encore les soins à prodiguer, c'est-à-dire leur assurer une alimentation suffisante et lutter contre les maladies vulpines, ce qui diminuerait le risque sanitaire pour les humains ; 3) L'idée de « laisser tranquille le goupil » est exprimée. En outre, l'évocation de la proximité du renard avec les humains renvoie parfois à la dualité entretenue entre domestique et sauvage. Lorsque l'enquêteur rappelle que les canidés sont potentiellement tous vecteurs des mêmes pathogènes, des informateurs répondent que « le renard n'est pas un chien ». Le regard posé sur ces deux espèces proches diffère et ils précisent que des intérêts économiques sont en jeu pour le chien, ne serait-ce qu'à travers le marché de l'alimentation animale.

« Alors, pourquoi une telle différence de traitement ? Les chiens, on a pu les domestiquer et il y a une relation qui s'est développée avec l'Homme, que certains appellent de coopération, d'autres de domination.

Avec le renard, ce n'était pas possible, et du coup, on lui donne un autre statut et on a le droit de le tuer ! C'est comme cela que j'analyse la manière dont les gens traitent le renard." (citadine, végane)

« Le seul truc du chien, enfin, les chiens des chenils, ils sont suivis médicalement, comme nous. Ils ont un carnet de santé et ils sont vaccinés." (rural, chasseur)

La présence d'animaux sauvages en ville interroge en effet la distance psychologique dans le sens défini par Trope et Libermann (2010), c'est-à-dire le degré d'éloignement perçu ici vis à vis d'autres espèces, l'éloignement conditionnant le degré de préoccupation des individus envers le sujet. La double question de la domestication et du synanthropisme (comportement de rapprochement d'un animal vers l'humain comme stratégie adaptative ponctuelle ou devenue héréditaire) serait, comme le préconisent certaines personnes, à examiner dans une perspective d'éducation à l'altérité. Selon Mohammed *et al.* (2018) qui ont étudié l'impact de la présence de renards au Bois de Vincennes aux portes de Paris, « plus le milieu est anthropisé, plus les rapports écologiques entre humains et animaux se rapprochent de la domestication ». Le renard est mentalement attaché aux espaces sauvages alors que pigeon et corbeau, espèces considérées comme liminaires<sup>2</sup>, sont facilement liés aux espaces domestiques et enclins à être nourris. Toutefois, les renards nés en milieu urbain, peu méfiants, réduisent la distance. Cette transgression tant géographique que morale suggère l'euthanasie d'individus constituant une menace sanitaire ou leur translocation vers le milieu sauvage. Charachon et Japiot (2018) font état d'une expérimentation de la Ville de Paris où le renard n'a administrativement pas le statut de nuisible, est considéré comme un élément de biodiversité sauvage et bénéficie de suivis scientifiques et de mesures gestionnaires pour renforcer ses populations. En ce qui concerne l'oiseau à problème en ville, entre nourrissage par le public, création de pigeonniers et opérations d'euthanasie ou d'effarouchement par les collectivités, l'attitude de l'humain est contradictoire et contrarie toute action commune cohérente. Une analyse effectuée par l'Agence régionale de la biodiversité de l'Île de France (2011) sur les réponses gestionnaires, destinées à freiner la croissance des populations de pigeons, les éloigner ou les intégrer, suggère que la participation citoyenne favoriserait l'acceptation des oiseaux gênants. Cette piste est déjà évoquée par Clergeau *et al.* (1996) qui rappellent qu'un problème existe s'il y a plainte. La dimension sociétale est donc forte. Les collectivités sont tentées d'apporter des réponses immédiates, nettes et néanmoins discrètes, devant une demande sociale parfois pressante (même si elle ne fait pas l'unanimité) pas toujours ajustée à la gravité des situations. Notre enquête, non focalisée sur les auteurs des doléances, montre que les informateurs qui se plaignent ouvertement des nuisibles dans l'espace urbain sont une petite minorité. Les seuils de tolérance (poids des plaintes rapporté à une population humaine dimensionnée) et/ou de réactivité (niveau de sensibilité et représentations des décideurs et opérationnels eux-mêmes) sont à examiner au cas par cas.

L'approche éthologique des nuisibles en milieu anthropique a été développée par deux gestionnaires d'espaces naturels interrogés lors de nos enquêtes. Ils rejoignent Morizot (2016) qui envisage la voie de l'éthologie diplomatique. Il s'agit d'imposer des limites aux non-humains en développant une communication dans le champ interspécifique commun et partageable (comportements, odeurs...) au lieu du rapport de forces habituel dans nos sociétés occidentales et dont les modalités opérationnelles sont la régulation ou l'extermination. Dans les zones densément habitées où les pratiques cynégétiques sont interdites et où les opérations de mise à mort sont souvent mal acceptées par les citoyens, la voie diplomatique serait à étudier. Elle implique un changement de paradigme qui relèverait d'une philosophie de politique animale à travers laquelle les non-humains acquièrent des droits comme autres sujets politiques de la *Zoopolis*. Dans cette perspective, l'éthologie suggère des solutions acceptables à la fois pour l'humain et le corbeau, et intelligibles pour l'oiseau qui serait alors à même de s'adapter. Les études actuellement menées sur les capacités cognitives animales permettent d'éduquer les corvidés à des comportements utiles aux citoyens comme l'élimination des déchets (citons la recherche de l'éthologue Valérie Dufour, IPHC-CNRS Strasbourg, et le

---

<sup>2</sup> Une espèce liminaire est un animal vivant à proximité de l'humain (du latin classique *limen* qui signifie seuil), ni totalement sauvage ni domestiqué.

programme opérationnel mené par la start-up Birds for change). Cela lui confère alors une place visible et reconnue en ville.

## Conclusion

Notre étude démontre qu'une proportion significative d'enquêtés considèrent comme un problème plus ou moins sévère l'intrusion dans les zones urbanisées d'oiseaux ou mammifères déjà connotés négativement. Ils sont conscients que les solutions ne peuvent s'inspirer des pratiques rurales qui privilégient une régulation réparatrice par mise à mort. Les représentations sur la propension à proliférer en ville sont associées à la conviction que les espèces ciblées par notre enquête ont un régime alimentaire adaptable et opportuniste, et que leur taux de reproduction est élevé. La perception des problèmes posés par des espèces combattues depuis longtemps dans nos campagnes diffère dans le contexte citadin. Plusieurs personnes estiment que les déplacements de populations animales incriminent les négligences ou erreurs humaines à l'égard de la nature, en particulier la gestion des déchets et l'agriculture intensive symbolisée par le champ de maïs. Les enquêtés, souvent perplexes, avancent que les problèmes sont en général très localisés et inhérents à des contextes et faits bien identifiables, comme les décharges en plein air, une mauvaise gestion des déchets ménagers ou encore une insuffisance de biotopes accueillants, associée à une forte pression de chasse dans les environnements ruraux proches des villes. Une analyse antérieure (Glatron *et al.*, 2021) portant sur les informateurs connaissant bien la nature, urbains ou ruraux, révèle qu'ils préconisent plutôt une gestion multiforme et contextualisée des animaux gênants, la ville étant considérée comme un milieu spécifique.

Des évaluations socio-écologiques au cas par cas, la recherche de solutions avec les plaignants dignes d'une écoute bienveillante et le recours à l'éthologie pourraient permettre une meilleure coexistence avec des néo-urbains non humains difficiles à contrôler. En outre, la transmission de savoirs scientifiques liés aux espèces problématiques et aux enjeux tant locaux que généraux, ainsi que le développement d'observations participatives et d'actions d'éducation à l'environnement, seraient des alliés efficaces pour envisager des interventions ponctuelles et locales sur des individus gênants ou dangereux mais aussi sur des habitudes humaines précises et/ou sur l'organisation de l'espace à différentes échelles. La bonne distance physique tolérable entre humains et animaux dans les espaces partagés est une question à envisager avec les résidents selon le contexte. Les mammifères et oiseaux traditionnellement nuisibles pourraient ainsi devenir des symboles d'une ruralité douée de résilience, parfois utiles à la ville et traités à travers une éthique de la nature ordinaire commensale (Beau, 2015).

En termes d'articulation entre espaces urbains et ensauvagés, des scénarios réfléchis de libre évolution des paysages ont été explorés par des gestionnaires et chercheurs (Pont, 2003 ; Barraud, 2020) qui intègrent l'idée d'une nature autonome vers la friche et la fermeture de portions de milieux à la fréquentation humaine. Cependant, qu'en est-il de la libre évolution d'espèces problématiques dans les villes ? Il est aujourd'hui démontré que le citadin éprouve le besoin, pour sa santé et son bien-être, de multiplier des expériences avec une nature acceptée. Il ne serait pas systématiquement opposé au développement des « mauvaises herbes » sur les trottoirs (Bonthoux *et al.*, 2019), d'autant plus si la communication est bien faite et que des gestes en faveur d'une végétation spontanée sont organisés pour le public. Ces expériences sont-elles transférables à la grande faune parfois inquiétante ? Les enjeux de conservation de la biodiversité ordinaire sont aujourd'hui traduits en termes d'objectifs politiques et de services écosystémiques à travers l'écologie de la réconciliation (Rosenzweig, 2003 ; Couvet, Ducarme, 2014). Les espèces susceptibles de provoquer des dégâts ou de troubler les citadins, non considérées en danger d'extinction et éventuellement exploitées par le monde cynégétique, sont-elles assimilées à cette biodiversité ? Pour répondre à ces questions, un supplément d'enquête, ciblé spécifiquement sur la vision des zones urbaines, est indispensable. Il permettrait notamment d'envisager la dichotomie géographique et mésologique entre monde urbain et rural dans les représentations du sauvage, de l'indésirable et de la cohabitation humain-non humain.

## Bibliographie

- Agence régionale de la biodiversité, Ile de France (2011). *Guide Le Pigeon en ville. Écologie de la restauration et gestion de la nature*. Ressources techniques.
- Barraud R. (2020). « Ne pas intervenir, laisser évoluer librement la nature ? Enquête sur les pratiques et représentation des acteurs de la gestion des espaces protégés ». Communication au colloque de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement : « De la réserve intégrale à la biodiversité ordinaire », septembre, 2020.
- Beau R. (2015). *Éthique de la nature ordinaire*. Philosophie. Université Paris 1 Panthéon-La Sorbonne, Français.
- Bonthoux S., Voisin L., Bouché-Pillon S., Chollet S. (2019). « More than weeds: spontaneous vegetation in streets as a neglected element of urban biodiversity ». *Landscape and urban planning*, n°185: p. 163-172.
- Charachon T., Japiot X. (2018). État actuel de la population de renards parisiens, Actes du colloque de l'Association pour la protection des animaux sauvages : « Renard », mai 2017.
- Clergeau P., Esterlingot D., Chaperon J., Lerat C. (1996). « Difficultés de cohabitation entre l'homme et l'animal : le cas des concentrations d'oiseaux en site urbain ». *Natures Sciences Sociétés*, vol.4, n°2, p. 102-115.
- Colon P.-L., Lequarré N. (2013). « Le nourrissage des pigeons dans la région parisienne ». *Ethnologie française* 1, n°143, p. 155-162.
- Couvet D., Ducarme F. (2014). « Reconciliation ecology, from biological to social challenges ». *Revue d'ethnoécologie*, Paris.
- Donaldson S., Kymlicka W. (2011). *Zoopolis : a political theory of animal rights*. Oxford, OUP.
- Ducarme F. (2019). « Qu'est-ce que la nature qu'on cherche à conserver ? Une approche sémiologique de l'action écologique ». *Nouvelles perspectives en Sciences sociales*, vol.14, n°2, p. 23-60, doi.org/10.7202/1062506ar.
- Fabiani J.-L. (1984). « L'opposition à la chasse et l'affrontement des représentations de la nature ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°54, p. 81-84.
- Glatron S., Comor V., Philippot V. (2021). « *Espèces indésirables ou paysages : comment gérer la nature ? Des opinions liées à ce que l'on voit, perçoit et sait de la nature* ». In Les Français et la nature : fréquentations, représentations et opinions. Ministère de la transition écologique, p. 48-56.
- Gorenzel W.P., Salmon T.P. (1992). « Urban crow roosts in California ». Fifteenth Vert. Pest Conf., March, 1992, États-Unis.
- Leblanc N. (2003). « La place de l'animal dans les politiques urbaines ». *Communications*, vol.74, n°1, p. 159-175, doi:103406/comm.2003.2134.
- Micoud A. (1993). « Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage "naturalisé vivant" ? ». *Natures Sciences Sociétés*, vol.1, n°3, p. 202-210.
- Mohamed A. (2017). *Ethnozoologie du Bois de Vincennes : Cohabitations interspécifiques et espaces verts urbains. Zoom sur le renard roux*. Master 2 d'anthropologie, de philosophie et d'éthologie à l'université de Paris-Nanterre.
- Morizot B. (2016). *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*. Marseille, Wildproject.
- Newson S.E., Rexstad E.A., Baillie S.R., Buckland S.T., Aebischer N.J. (2010). « Population change of avian predators and grey squirrels in England: is there evidence for an impact on avian prey populations ? ». *Journal of Applied Ecology*, n°47, p. 244-252, doi:10.1111/j.1365-2664.2010.01771.x.
- Notteghem P. (2020). « La biodiversité entre naturalité, artificialité et culturalité ». Communication au colloque de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement : « De la réserve intégrale à la biodiversité ordinaire », septembre, 2020.
- Philippot V., Comor V., Glatron S. (2021). « Représentations sociales sur l'animal nuisible ». *Revue trimestrielle de la Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences*, sup.111. <https://www.fondation-droit-animal.org/111-representations-sociales-sur-animal-nuisible/>
- Philippot V., Comor V., Rebout N., Glatron S. (2020). « L'enquête ethnographique pour évaluer postures et opinions sur la question des animaux dits nuisibles ». *Akorneo*, n°1, p. 1-9, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03228030>

Philippot V., Glatron S., Hector A., Meinard Y., Georges J.Y. (2019). « Des tortues exotiques en ville : évaluation, perceptions et propositions de gestion à Strasbourg, France ». *VertigO*, vol.19, n°2, doi:10.4000/vertigo.26449.

Pont B. (2003). « La longue démarche du gestionnaire qui décide de ne rien faire ». *Espaces naturels*, n°4.

Prévot-Julliard A.-C., Clavel J., Teillac-Deschamps P., Julliard R. (2011). « The need for flexibility in conservation practices: exotic species as an example ». *Environmental Management*, n°47, p. 315–321.

Rosenzweig M.L. (2003). *Win-Win Ecology : How the Earth's Species Can Survive in the Midst of Human Enterprise*. Oxford University Press.

Trope Y., Libermann N., (2010). « Construal-level theory of psychological distance ». *Psychological review*, 117, n°2, p. 440-463.

Wolch J. (1998). « Zoöpolis ». In Wolch J., Emel J. (eds.), *Animal Geographies: Place, Politics, and Identity in the Nature-Culture Borderlands*, London : Verso.

Zask J. (2020). *Des animaux sauvages dans la ville*. Paris, Premier parallèle.

### **Remerciements**

Nous tenons à remercier la fédération nationale des chasseurs qui a financé cette étude, ainsi que tous les informateurs qui ont accepté de répondre à nos questions.